

LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix n°39

JUIN 2021

LE MOT DU MAIRE

Pandémie.

Depuis 16 mois nous sommes sous la menace de la Covid. L'ampleur et les dangers de cette pandémie sont illustrés par 110 000 décès directement liés à ce virus. Les mesures de confinement, de limitation de déplacement, de couvre-feu, de respect des gestes barrières - pour difficiles qu'elles soient à supporter - commencent à porter leurs fruits. Il reste à espérer que la vaccination progressera encore afin d'atteindre le niveau d'immunité collective et qu'il n'y aura pas de relâchements dans les semaines et mois à venir si l'on veut éviter une quatrième vague à l'automne avec son cortège de nouveaux malades, de décès et de limitations de libertés. J'en appelle au sens de la responsabilité de chacun.

Réhabilitation de la mairie.

Enfin les travaux viennent de débiter. Ils devraient durer une année, ce qui, pour des raisons pratiques et de sécurité, interdira ou limitera la circulation rue de l'Église.

Les 16 entreprises qui interviendront sur le chantier sont détaillées dans cette édition des Échos du Puy. Le coût des travaux s'établit à 557 804 € HT avec les modifications et options retenues (*parvis, bâche anti radon...*). Les subventions obtenues atteignent 476 126 €, ce qui à ce stade laisserait un reste à charge pour la commune de 81 678 €.

Carrière de Lepuix.

Avec l'arrêt de l'exploitation de la carrière le 31 décembre 2019 toutes les conventions qui liaient les Carrières de l'Est à la commune sont devenues caduques entraînant ipso facto la perte chaque année de redevances (20 634 € en 2019) et la fin de mise à disposition gratuite de matériaux. Les négociations entamées dès 2019 avec le groupe Colas propriétaire des Carrières de l'Est, peu enclin à accorder des aides compensatoires auxquelles il n'était pas tenu, viennent d'aboutir sur le volet financier et les matériaux par la proposition de 10 000 € de loyers annuels pendant 7 ans et la mise à disposition de matériaux à la commune (*mais sans possibilité de les revendre*) d'une valeur totale de 256 000 €.

Restera à obtenir d'autres compensations. Pour l'essentiel cession gratuite à la commune du parking et de la piste de décélération situés le long de la RD 465, reconstitution du sentier rural de Saint-Pierre au Mont-Jean en sommet du site d'exploitation après acquisition par les Carrières de l'Est des terrains d'assiette. Et surtout peser sur les services de l'état sur les conditions de remise en état du site et au devenir du merlon.

Le Maire
Daniel ROTH

Fiscalité : les taux 2021.

La taxe foncière communale sur le bâti reste à 8.01% auquel s'ajoute 16.72% de taxe foncière départementale transférée à la commune soit 24.73%.

La taxe foncière sur le non bâti est à 57.88%.

Réhabilitation mairie—Marchés de travaux.

L01 Démolition bâtiments, purge	31 650,00 €	SADT Groupe
L02 Maçonnerie, gros œuvre, escaliers, contraintes	143 596,25 €	Cavali
L03 Charpente, couverture... panneaux photovoltaïque	71 687,10 €	Py Elias
L04 Menuiseries extérieures	42 725,02 €	Courvoisier
L05 Plâtrerie, isolation peintures intérieures	40 347,50 €	Cambi
L06 Serrurerie, métallerie	12 160,60 €	SMC
L07 Menuiseries intérieures bois	12 612,52 €	Menuiserie Claude
L08 Ravalement des façades, peintures extérieures	6 752,00 €	Scott
L09 Chape, isolation, revêtement sols souples, parquet	41 809,86 €	Mirolo
L10 Revêtements de sol durs	3 090,28 €	ECR
L11 Faux plafonds	4 860,09 €	Perrin
L12 Ascenseur	21 614,41 €	AEF
L13 Plomberie, sanitaires	9 953,80 €	BTS
L14 Chauffage, climatisation, ventilation	30 776,56 €	BTS
L15 Electricité, courants faibles, alimentation photovoltaïque	38 500,00 €	SEED
L16 Echafaudage	5 787,52 €	Cabète
L17 VRD	39 880,75 €	STPI

TOTAL MARCHES DE TRAVAUX (avec options)

557 804,26 €

**Subventions correspondantes aux travaux.**

Etat - DETR accessibilité	104 310,00 €
Etat - DSIL rénovation énergétique	162 560,00 €
Région Effilogis rénovation énergétique BBC performance	152 188,00 €
Département	50 000,00 €
Territoire d'Énergie	7 068,00 €
TOTAL SUBVENTIONS SUR TRAVAUX	476 126,00 €
RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE SUR TRAVAUX	81 678,26 €

Visite de M. le Sous Préfet de Belfort.

Invité par monsieur le maire, monsieur Mathieu Gatineau, sous-préfet, secrétaire général est venu prendre connaissance des différents dossiers en cours de réalisation.

Le plus important étant la réhabilitation de la mairie mais aussi les projets que la municipalité a décidé notamment un city stade et une aire de jeux et leurs possibles subventions. Cette entrevue a été conviviale et les échanges fructueux.

L'après midi s'est terminée par la visite de la mairie que M. Gatineau a apprécié et a noté qu'elle avait grand besoin de tels travaux, « c'est un beau projet » a-t-il conclu.



Subventions 2021 aux associations.

Croix Rouge canton de Giromagny	200 €	A.H.P.S.V.	210 €
Anciens combattants	150 €	A.A.P.P.M.A.	700 €
Ecole maternelle	280 €	Ecole primaire	280 €
F.C. Giro-Lepuix	2 360 €	La Jeanne d'Arc	1 280 €
La Raquette Môtieuse	800 €	Lepuix Gym	580 €
En route les petits Montieux	550 €	Scierie communale	230 €
Ski club « la haute savoureuse »	890 €	Bike Club (ex USG VTT)	330 €
Club de l'Amitié	580 €	La Jeanne d'Arc -section St Nicolas	330 €
Association du Temps Libre	880 €	Team Teach	200 €

La commune de Lepuix **recherche un agent technique à partir du 1^{er} juillet 2021** désireux, après une période probatoire, d'intégrer la fonction publique territoriale pour pourvoir un poste devenu vacant.

L'agent, à minima titulaire du permis de conduire B (le permis poids lourd est un plus), sera amené à effectuer des tâches variées, car aucune journée ne se ressemble et, à chaque saison, correspondent des travaux différents (entretien des espaces verts, déneigement, travaux de voirie et sur le réseau d'eau...). Il est donc nécessaire d'être polyvalent, réactif et disponible (heures supplémentaires, réquisitions, astreintes...). Il faut apprécier de travailler en équipe, car il est rare que l'on soit seul sur son chantier. Il faut également en toute circonstance savoir obéir et respecter la hiérarchie (élus et agents territoriaux), rester discret et avoir le sens du contact car il est fréquent que l'agent soit interpellé par la population qui lui signale tel ou tel problème à régler. Il est important, de savoir manier les outils, d'avoir des compétences techniques et mécaniques. L'agent doit également faire preuve d'initiative et se montrer autonome sur les tâches qui lui sont confiées.

Envoyer votre CV et lettre de motivation à la mairie par mail mairielepoux-gy@wanadoo.fr ou par courrier

Plan Local d'Urbanisme (PLUI).

La Communauté de Communes des Vosges du Sud construit son PLUI.

Le PLUI est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la Communauté de Communes, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement respectueux de l'environnement fixant les règles d'utilisation du sol.

Ce projet repose sur une analyse du fonctionnement, de l'organisation du territoire et de ses relations avec les territoires voisins.

Cette analyse touche le quotidien des habitants : se loger, se déplacer, travailler, faire ses courses, profiter des paysages et des milieux naturels, se cultiver, faire du sport...

Elaborer un PLUI, c'est s'interroger sur le territoire et son développement souhaité pour les 10 ou 15 prochaines années afin de bâtir un projet cohérent au sein duquel chaque commune conserve ses spécificités.

Dans l'élaboration du PLUI, la Communauté de Communes est accompagnée par l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) pour l'ensemble de la procédure et du bureau d'études ECOSCOP pour l'étude des milieux naturels et l'évaluation environnementale.

Le plan de zonage, proposé par l'AUTB et les services de l'Etat sont à l'étude par la commune.

Pour le zonage du PLUI, la procédure d'élaboration nécessite une expertise zone humide pour les terrains potentiellement constructibles d'une superficie supérieure à 25 ares environ.

Pour ce faire le Bureau d'étude Ecoscop a été missionné par la Communauté de Communes.

Ces études consistent en une analyse de la flore et des sondages ponctuels par tarière à main. Elles n'ont donc aucun impact sur les terrains.

Pour faciliter le travail du bureau d'étude, un arrêté préfectoral autorisant à pénétrer sur les propriétés privées a été accordé. Suite aux conditions sanitaires, une prorogation a été demandée pour 2021.

Les techniciens d'Ecoscop seront munis d'ordres de mission individuels et nominatifs signés par le président de la Communauté de Communes permettant de justifier leur mission et leur identité.

Des réunions publiques sont à venir par secteur dans l'année.

Un cahier de doléances est à disposition à la mairie, il permet aux habitants d'inscrire leurs préoccupations ou leurs souhaits, idées ou requêtes.

Elections départementale et régionale des 20 et 27 juin .

Les élections se dérouleront à la salle communale rue de la Charrière.

La situation sanitaire impose aux électeurs de respecter des mesures de protection : port du masque obligatoire, lavage des mains à l'entrée et à la sortie avec du gel hydro alcoolique et de venir avec son propre stylo.

Par ailleurs le nombre d'électeurs admis en même temps dans la salle est limité à 6.

Ils devront à l'entrée justifier de leur identité par présentation notamment d'une carte d'identité, d'un passeport, d'une carte vitale avec photographie, d'un permis de conduire avec photographie. (ne les oublier pas – svp)



LA TRIBUNE DES JEUNES

Conseil Municipal des jeunes/CMJ



*Tu es élève en classe de CM1, CM2, 6^{ème} ou 5^{ème}
et tu habites Lepuix*

Alors deviens Jeune Conseiller Municipal de Lepuix !

Viens t'impliquer dans la vie de la commune en faisant partie du Conseil Municipal des Jeunes.

Le C.M.J. t'offre la possibilité :

- de donner ton avis sur les sujets dont tu as envie de parler ;
- d'être à l'écoute des demandes et des idées de tes camarades ;
- de les représenter ;
- de proposer et de réaliser des actions utiles pour tous ;
- de découvrir le fonctionnement d'une collectivité.

*Si tu es intéressé(e) ou pour plus de renseignements,
merci de te faire connaître rapidement auprès de la mairie à l'adresse mail suivante :
comitejeunesselepuix@orange.fr*

Chantiers Jeunes Bourses aux permis de conduire

La crise de la COVID a accentué la précarité des jeunes qui ont de plus en plus de difficultés à financer le permis de conduire alors que la mobilité reste nécessaire pour trouver et assurer un emploi.



En 2021, la commune propose à 8 jeunes de la commune âgés de 16 à 21 ans de financer à hauteur de 300€ le permis de conduire en contrepartie de 35 heures de bénévolat à effectuer dans différentes tâches (espaces verts, nettoyage des fossés, arrosage, peinture, aide au secrétariat, aide aux personnes).

*Si tu es intéressé(e) ou pour plus de renseignements, merci de te faire connaître auprès de la mairie
à l'adresse mail suivante : comitejeunesselepuix@orange.fr*



Projets en cours

Après plusieurs échanges et rencontres avec des élus des communes avoisinantes, les projets city stade et aire de jeux sont en bonne voie.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancée de ces projets à destination de la jeunesse de notre village.



Aide en faveur du jeune public

Mission Locale du Territoire de Belfort

La Mission Locale du Territoire de Belfort est une association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé.

Un conseiller référent vous accompagne dans vos démarches socio-professionnelles. Son rôle est de vous :

- Écouter
- Informer
- Orienter
- Conseiller

Préparer à la recherche d'emploi

La Mission Locale du Territoire de Belfort traite l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

La Mission Locale du Territoire de Belfort est présente sur 3 antennes Belfort Résidence, Belfort Glacis, Delle et 3 permanences Giromagny, Offemont, Beaucourt.

Contact : 03 84 90 40 10

Plan de relance pour les jeunes en difficulté par le Conseil départemental 90.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté est financé par le Conseil Départemental du Territoire de Belfort est ouvert aux **étudiants et lycéens majeurs (sans enfant et sans soutien familial) et selon différents critères.**

Pour plus d'infos se renseigner auprès de l'ESD Nord Territoire au numéro unique **0800 200 490** et à la Mission Locale au **03 84 90 40 10**

Tremplin pour l'emploi est une plateforme qui favorise la mise en relation directe entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, en rendant plus visibles les offres et les actualités locales sur l'emploi et la formation. Création de nouveaux contrats notamment des contrats d'apprentissage, des parcours emploi compétences et des contrats de service civique.

Le Service Civique :

QU'EST-CE QUE C'EST?

Le Service Civique est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, au service d'une mission d'intérêt général dans neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation.

Les missions sont de 24 heures hebdomadaires minimum, et donnent lieu au versement d'une indemnité mensuelle prise en charge par l'Etat.

POUR QUI?

- Tout jeune de 16 à 25 ans sans condition de diplôme. Seuls comptent les savoir-être et la motivation.
- Etendu à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Les missions de Service Civique durent en moyenne 8 mois, et doivent être réalisées en continu.

Les jeunes volontaires bénéficient d'une protection sociale intégrale, et d'une indemnité mensuelle de 473,04 euros directement versée par l'Etat via PASP (Agence de Services et Paiements). Elle peut être majorée pour les jeunes bénéficiaires du RSA ou d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Contacts : conseil départemental du Territoire de Belfort 6 place de la Révolution Française 90020 Belfort cedex
tél : 03 84 90 90 90 <https://www.emploi90.fr>

Syndicat des Eaux de Giromagny Renouvellement des compteurs eau pour leurs abonnés.



Conformément aux obligations réglementaires de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, en 2021, le Syndicat des Eaux de Giromagny poursuit sa campagne de renouvellement des compteurs de plus de 15 ans.

En conséquence, tous les compteurs, antérieurs à 2006 doivent être changés.

Pour savoir si vous êtes concernés, il convient de regarder votre compteur sur lequel apparaît l'année de votre compteur : les premiers chiffres, gravés sur le compteur indiquent l'année d'installation :

Link



La date de votre compteur identifiée, s'il est antérieur à 2006, il importe que vous appelez le Syndicat Des Eaux au 03.84.29.50.19 afin de prendre un rendez-vous.

Le jour du rendez-vous que vous aurez fixé avec le secrétariat, un technicien viendra à votre domicile effectuer le changement de votre compteur.

Ce remplacement de votre compteur est totalement pris en charge par le Syndicat Des Eaux.

Information importante = Ces nouveaux appareils ne sont pas équipés d'appareil de télé-relevé (relevé de compteur à distance) !

Comme actuellement, votre compteur sera relevé chaque année par un agent du Syndicat Des Eaux.

Uniquement si vous êtes abonnés et si vous avez des questions, vous pouvez interroger le secrétariat du Syndicat Des Eaux.

Le jour du Rendez-vous à votre domicile, il conviendra que le compteur soit libre d'accès.

Guy MICLO, Président du Syndicat des Eaux

Remerciements aux enfants qui ont participé au quiz sur le miel.

Bravo à Lucie Bellet, Hugo Chassignet, Martial Thomme, Hugo Maitre, Anaïs Chassignet et Frédérique Jeannot.

Chacun a reçu un pot de miel offert gracieusement par l'apiculteur Yannick Nardin.



Depuis plusieurs **années l'association « HISTORALLY 1906 »** organise la Montée historique du Ballon d'Alsace réservée aux « très vieilles voitures ».

Cette manifestation de classe internationale devrait réunir environ 170 participants venus de plusieurs pays européens.

Jusqu'à présent elle empruntait le versant vosgien à partir de Saint-Maurice.

Cette année les organisateurs ont prévu qu'elle se déroule au départ de **Lepuix**.

Subordonnée à autorisation préfectorale la montée est prévue **samedi 14 août**.



Évidemment pendant le passage des voitures pour des raisons de sécurité la préfecture édictera par arrêté des restrictions temporaires de circulation et de déplacements (*comme pour le Tour de France*) notamment pour les riverains desservis par la route du Ballon. Lorsque ces dispositions seront connues les habitants concernés seront informés par voie de presse et par un avis.

ASSOCIATION SCIERIE COMMUNALE

La scierie à haut-fer fonctionne à nouveau.

Après trois ans de travaux importants : changement de la roue à augets avec un nouveau moyeu en chêne - changement des dents en chêne - achat et mise en place de nouvelles courroies de transmission - la scierie fonctionne à nouveau.

Nous espérons être en mesure d'accueillir le public bientôt.

Je veux remercier également les bénévoles de l'Association pour leur engagement et leur savoir-faire pour préserver et maintenir ce Patrimoine du village.

Alain GROSJEAN

ASSOCIATION LEPUIX GYM

COVID oblige, contrairement aux autres années, nous n'avons pas le plaisir de vous communiquer le calendrier de nos manifestations !....hélas !!

Cependant nous tenons à assurer nos sympathiques membres, de notre volonté d'assurer la reprise de nos activités dès que les opportunités se présenteront : balades, gym, aquagym et autres belles rencontres.

En attendant, prenez-soin de vous.



FC Giro-Lepuix

Nos jeunes joueurs du FC Giro-Lepuix ont enfin pu retrouver le chemin du stade !!
Coup de projecteur sur le football au féminin, avec nos joueuses entraînées par Jean-Sébastien Royer et Bernard Meyer, éducateurs diplômés.



Une quinzaine de filles de 6 à 11 ans s'entraînent tous les mercredis de 14h00 à 16h00 et les samedis de 13h30 à 15h30 au stade Edouard Travers de Giromagny.

Un engouement qui s'explique par notre statut d'unique Ecole Féminine de Football labélisée de la Communauté de Communes de la Haute Savoie ainsi que par la qualité des séances proposées.

Journées découverte tous les mercredis de juin au lieu et horaires habituels

Vous avez une fille entre 6 et 11 ans qui souhaite découvrir la pratique du football dans la joie et la bonne humeur? Nous l'accueillons avec plaisir aux horaires d'entraînements.

Responsable Ecole de Foot:

Thierry CONRAD - 06 87 38 94 13

Educateur :

Jean-Sébastien ROYER – 07 61 09 43 65

Site internet : fcgiro-lepuix.com



ASSOCIATION DU SKI CLUB DE LA HAUTE SAVOUREUSE

En 2005, la municipalité met à la disposition du Ski Club un local contigu à la mairie dénommé « corps de garde » appartenant à la commune.

Nous prenons possession du 1^{er} étage et commençons les travaux en novembre. Les travaux sont conséquents car ce bâtiment était quasi à l'abandon. Une partie des matériaux ont été fournis par la municipalité et pendant 2 années, les membres de l'association ont travaillé sans relâche pour faire de ce bâtiment leur local de réunion. L'inauguration a eu lieu le 27 février 2008 et une convention a été signée.

Un local où nous nous sentions bien.

Malheureusement les travaux de réhabilitation de la mairie sont venus contrariés notre vie associative.

En effet, dans ses plans, la municipalité a envisagé de détruire le « corps de garde » pour faire son entrée principale plus sécurisée avec parvis, une rampe d'accès et des places de parking pour les personnes à mobilité réduite.



Monsieur le maire nous propose de mettre à la disposition de l'association un nouveau local se situant au-dessus de l'école maternelle. En effet, les logements sont libres puisque la municipalité ne veut plus les louer à des particuliers.

Les membres du ski club acceptent cette proposition de relogement. Les travaux de nettoyage ont été pris en charge et effectués par la municipalité. Nous les remercions vivement.

Une convention est signée, le ski club s'engage à ne pas déranger les écoles sauf cas exceptionnel en prévenant d'avance la directrice.

Le nouveau siège du Ski Club de la Haute Savoie se situe depuis le 1^{er} mars 2021 Rue de l'église, appartement au-dessus de l'école maternelle.

Les membres du comité du Ski Club de la Haute Savoie 90.

Vous souhaitez inscrire vos enfants au ski club, contactez la présidente Marie-José Chassignet, accompagnatrice de club majochassignet@outlook.fr ou le vice-président, entraîneur fédéral François Hosatte françois.hosatte@gmail.com



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Selon l'arrêté préfectoral en vigueur concernant la lutte contre les bruits de voisinage, les **travaux de bricolage et de jardinage**, réalisés par des particuliers utilisant des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, débroussailleuses, perceuses, tronçonneuses..... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Selon les dispositions du code de la santé publique, aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les infractions sont passibles de contraventions de troisième catégorie.

Les aboiements de chien sont particulièrement concernés par ces dispositions. Les propriétaires doivent prendre toute disposition pour éviter de tels comportements de leurs animaux.

Le règlement intérieur adopté par le conseil municipal réserve une tribune libre au groupe issu des élections n'appartenant pas à la majorité.



Ensemble pour Lepuix

Chers habitantes et habitants de Lepuix,

Depuis un an maintenant, notre participation au sein du conseil municipal se veut constructive, nous avons d'ailleurs voté le budget le 14 avril dernier sans émettre la moindre objection.

Concernant les annonces faites par voix de presse le 17 mai 2021, sur la compensation octroyée par les Carrières de l'Est de quelques 2 000 tonnes de matériaux par an (soit l'équivalent de 256 306€), j'ai proposé lors du Comité Travaux, qu'une partie de cette dotation soit proposée aux administrés.

Je souhaite que les habitants de Lepuix puissent bénéficier des stocks restants après utilisation par les services de la commune des matériaux qui leurs sont nécessaires aux projets d'aménagements et d'entretiens. Cette proposition a reçu un accueil favorable de la part du Comité et sera présentée lors d'un prochain conseil.

Nous soutenons fortement les projets « jeunesse » concernant l'implantation d'une aire de jeux et d'un city stade en accord avec nos propositions lors de la campagne des dernières élections municipales.

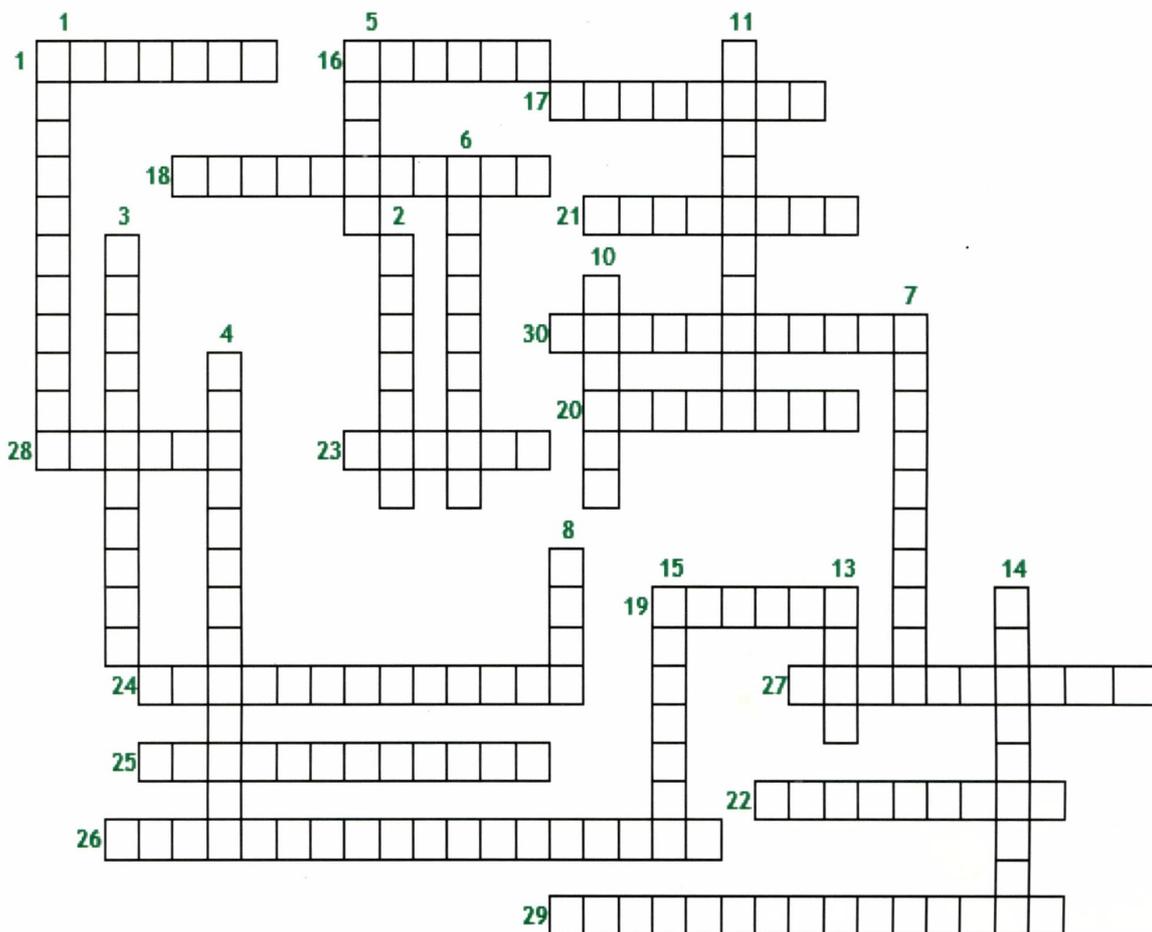
La vidéo protection reçoit un accueil favorable au sein du conseil et chemine peu à peu notamment autour de certains sites isolés. De nombreuses personnes se plaignent des incivilités et des dégradations répétées.

Nous restons à votre écoute ensemblepourlepuix@gmail.com

Evelyne STALDER - Jean-Marc LANNEAU

Promenons-nous dans les rues de Lepuix

Grille jeux proposée par Angélique Keller



Horizontalement		Verticalement	
1	Elle fait partie du patrimoine communal	1	Le plus célèbre était un apôtre
16	Le vent ou l'eau sont ses sources d'énergie	2	C'est un hameau
17	Deux galeries de mines y ont été en partie exploitées	3	Elle est presque au centre du village
18	On y trouve une librairie	4	On peut y louer un chalet
19	On l'appelle aussi montgolfière	5	Elles peuvent être sales ou de crayon
20	Usine où le métal est fondu et moulé	6	Son nom est celui d'un ancien baignard
21	Son nom vient de Pfennigthurm	7	Elle est d'un goût agréable
22	Un combiné portait son nom	8	Son ensemble est appelé "Gril costal"
23	On peut y accéder depuis Lepuix	10	En Suisse c'est une congère
24	C'est un sommet vosgien	11	Un chalet porte son nom
25	*Anonymes qui envoient des courriers malveillants	13	Impératif présent du verbe noyer
26	*Petit cours d'eau est le début du nom de la rue	14	On y trouve des fournitures scolaires ou de bureau
27	On y trouvait à proximité un tissage	15	L'usine Alstom y est installée
28	Lieu où se réunissent les Chrétiens		
29	*Il en existe une à Etueffont		
30	*Végétation qui pousse sous les arbres de la forêt		

* Un des mots qui composent le nom de la rue.